



HAL
open science

La causalité dans la langue : une question de point(s) de vue

Agata Jackiewicz

► **To cite this version:**

Agata Jackiewicz. La causalité dans la langue : une question de point(s) de vue. *Intellectica - La revue de l'Association pour la Recherche sur les sciences de la Cognition (ARCo)*, 2004, *Raisonnement causal*, 1 (38), pp.43 - 67. halshs-01839095

HAL Id: halshs-01839095

<https://shs.hal.science/halshs-01839095>

Submitted on 13 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

La causalité dans la langue : une question de point(s) de vue

Agata Jackiewicz*

Résumé : Comment les moyens d'expression langagiers rendent-ils compte des représentations des relations causales qu'un locuteur humain se fait ou construit et choisit de transmettre ? Afin de défendre l'hypothèse que la causalité encodée dans la langue peut être vue comme une relation complexe intégrant d'une part, une relation efficiente entre situations et d'autre part, une relation subjective entre cette relation efficiente et le locuteur qui la prend en charge, nous analysons les manifestations énonciatives de cette relation subjective et en dégageons les modalités les plus saillantes. Nous montrons que ces différentes modalités de prise en charge énonciative sont à divers degrés liées conceptuellement et formellement à la notion de causalité et précisons l'incidence de chacune d'entre elles sur le prédicat causal auquel elle s'applique.

Mots clés : Causalité, textes, relation efficiente, relation subjective, énonciation, prise en charge énonciative, assertion, médiation, modalités, filtrage automatique de textes.

Abstract: **Causality in language: a question of point(s) of view.** How do the linguistic means of expression reveal the representations of the causal relations a human speaker does or builds and chooses to transmit? In order to support the assumption that the causality encoded in the language can be seen as a complex relation that integrates on one hand, an efficient relation between situations and on another one, a subjective relation between this efficient relation and the speaker who assumes it, we analyse the enunciative marks of this subjective relation and we extract from those the most salient modalities. We show that these various modalities of enunciative endorsement are conceptually and formally related in various degrees to the concept of causality and we specify the incidence of each of them on the causal predicate to which it applies.

Keywords: causality, texts, efficient relationship, subjective relationship, enunciation, enunciative endorsement, assertion, mediation, modalities, automatic text filtering.

* Laboratoire LaLICC, UMR 8139 (CNRS - Université Paris IV), Université de Paris Sorbonne (ISHA), 96, bd Raspail, 75006 Paris, agata.jackiewicz@paris4.sorbonne.fr

1 INTRODUCTION

1.1 Pluralité de points de vue dans l'étude de la causalité

Les connaissances causales sont omniprésentes tant dans nos raisonnements quotidiens que dans de nombreux domaines de connaissance (scientifique, technique, économique...). Leur rôle dans la structuration de l'expérience humaine, permettant à la fois l'intelligibilité et la maîtrise des phénomènes, les rend indispensables et précieuses dans quasiment tous les domaines d'activité. En effet, la causalité fait partie (aux côtés des relations temporelles, entre autres) des relations conceptuelles organisatrices des connaissances qui sous-tendent la perception des processus, des événements et des actions humaines. Ces relations sont fondamentales au sens où il n'est pas d'activité qui, d'une manière ou d'une autre, ne les mette en jeu. Pourtant, qu'elle fasse l'objet d'une simple croyance, d'une connaissance commune ou d'une connaissance scientifique, la causalité est toujours à la fois intuitive et impossible à saisir dans son essence. Tour à tour, objet de recherche et outil d'investigation, la causalité intéresse de nombreuses disciplines (physique, biologie, médecine, philosophie, sociologie, psychologie, linguistique, intelligence artificielle...), qui l'approchent et se l'approprient avec la terminologie et les modèles qui leur sont propres.

Le point de vue qui nous intéresse ici est celui de la langue, et plus précisément celui des textes où les connaissances de nature causale sont déposées. Activité cognitive par excellence, le langage humain rend compte de la façon dont nous lisons le monde qui nous entoure pour en parler à nos semblables. Sensations, perceptions ou raisonnements élaborés empruntent la voie des langues pour être communiqués et rendus intelligibles. Les schèmes causaux, comme le montrent de nombreuses études de psycholinguistique¹, organisent des narrations, sous-tendent des explications, fondent explicitement ou implicitement des enchaînements argumentatifs. La causalité se trouve ainsi profondément inscrite dans la dimension dialogique du langage. Pourtant, l'approche langagière de la causalité n'est pas aisée. Admettant des acceptions diverses et d'importantes nuances de signification, elle traverse de nombreuses catégories grammaticales, d'où une grande diversité de procédés linguistiques susceptibles de l'exprimer. Ce point est développé dans la contribution de G. Gross et A. Nazarenko². Plusieurs typologies des causes ont été proposées dans la littérature linguistique. Certaines sont issues des études portant sur des marqueurs (tels que les connecteurs *parce que*, *puisque*, *car...*) (Groupe 1 1975), d'autres résultent de l'analyse d'une notion grammaticale particulière (l'agentivité, la transitivité sémanti-

¹ Pour une synthèse de ces études voir (Coirier *et al.*, 1996)

² Dans ce même numéro d'*Intellectica*.

que) (François, 1988), (Desclés & Guentchéva, 1998), d'autres encore s'inscrivent dans une perspective plus cognitive tournée vers la recherche de primitives sémantiques ou d'universaux langagiers (McCawley, 1976), (Wierzbicka, 1997), (Talmy, 1988), (Desclés, 1990), (Jackendoff, 1990), (Pottier, 2001).

Les catégorisations de la causalité construites à partir de l'étude de ses marqueurs sont essentiellement de trois types, selon le composant de la relation pris en considération. Citons en premier lieu les catégorisations qui s'attachent à caractériser l'action causale efficiente, en proposant des distinctions comme « causation directe - causation indirecte », « causation par contact - causation sans contact », « causation discursive - causation non discursive » (Nedjalkov & Silnickij, 1969), (Talmy, 1988), (Kordi, 1988), (Jackendoff, 1990), (Pustejovsky, 1995). D'autres typologies cherchent essentiellement à différencier et à structurer les différents effets possibles d'une action causale (« causer - gêner - laisser-faire » ou « création - croissance - maintenance - décroissance - arrêt ») (Talmy, 1988), (Garcia, 1998), (Park & Abraham, 2001). Enfin, certaines valeurs de causalité peuvent être dégagées en caractérisant les situations mises en relation (état, processus, événement...) (Gross, 1996). En pratique, les différentes typologies mêlent fréquemment des informations de natures différentes.

Sur le plan de l'argumentation, comme l'ont montré différents auteurs (Borel, 1981), (Plantin, 1990), (Miéville, 1992), (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1992), (Jackiewicz, 1999a, 1999b), la causalité peut être engagée dans plusieurs sortes d'actions discursives dont certaines cherchent à établir l'existence d'une relation causale nouvelle (acte d'explication), d'autres exploitent une relation causale déjà établie à des fins d'étayage (acte de justification) ou d'inférence (relation d'argument à conclusion). La langue différencie très nettement ces différents emplois en réservant les moyens grammaticaux (par exemple les connecteurs) à l'expression des enchaînements discursifs fondés sur des liens causaux bien établis, notamment sur des lois causales communément partagées³. Elle fait appel à des moyens lexicaux (essentiellement verbaux), plus riches en possibilités d'expression notamment sur le plan des modalités, quand il s'agit de construire une telle relation ou d'en parler. Cette distinction est à nos yeux fondamentale, car elle permet de comprendre pourquoi, bien que focalisées sur la même notion, les analyses linguistiques

³ On peut se demander si certains connecteurs avant d'être des marqueurs de cause ne seraient pas en premier lieu des marqueurs d'argumentation permettant d'exprimer des enchaînements discursifs, fondés, plus ou moins souvent selon le cas, sur des relations causales, ces dernières étant exploitées comme garants d'enchaînement. Même le plus causal des connecteurs *parce que* permet de construire des séquences argumentatives fondées sur d'autres types de relation, notamment sur une relation définitoire.

menées sur le lexique et celles qui s'intéressent aux connecteurs divergent considérablement dans leurs méthodes et dans les résultats produits.

1.2 Notre point de vue : analyser le point de vue de l'énonciateur

Si la multiplicité des points de vue que la linguistique adopte par rapport à la causalité contribue indéniablement à mieux cerner cette notion complexe, elle est aussi source de difficultés dans la construction d'une théorie unifiée de cette notion. Cette difficulté est particulièrement nette quand on s'inscrit dans une visée applicative pour traiter automatiquement les textes où la causalité est présente. Quelle théorie, quelle typologie, quels marqueurs choisir pour pouvoir filtrer, interpréter et exploiter les données causales déposées dans des textes ? La réflexion que nous livrons ici est directement issue de plusieurs expériences menées au sein de l'équipe LaJICC pour (i) l'élaboration automatique de résumé, (Jackiewicz, 1998) (ii) la fouille sémantique de textes (Minel *et al.*, 2001) et (iii) la recherche d'information sur le Web (Laublet *et al.*, 2002). Leur point commun est de placer au centre d'intérêt les textes réels⁴ dont plusieurs composantes (lexicale, grammaticale, énonciative, organisations discursive et physique...) sont analysées et exploitées conjointement pour déterminer les catégories de marqueurs linguistiques pertinents pour les problèmes à résoudre.

La spécialisation de fonction parmi les moyens d'expression de la cause que nous avons évoquée plus haut, est manifeste dans les textes où la problématique causale est explicite et centrale dans le propos de l'auteur. C'est le lexique qui est alors déployé, avec toute sa richesse d'expression, pour décrire et expliquer les liens ou les mécanismes causaux survenant dans et entre les phénomènes. Mais le lexique dévoile aussi une autre dimension de la causalité dans la langue. L'analyse sémantique de ses marqueurs conduit à élargir la vision habituelle de la causalité, tributaire du schéma canonique de la cause qui produit et explique son effet, et focalisée sur l'analyse des modes de production causale. D'une part, les explications causales que nous trouvons dans les textes ne présentent que rarement les mécanismes réels de l'efficience causale. Les phénomènes décrits et analysés dans les textes sont généralement fort complexes, aussi les liens de dépendance qui les caractérisent, qu'ils soient statistiques, partiels, indirects ou indéterminés contribuent-ils à augmenter

⁴ Les corpus textuels qui ont été utilisés dans ces études pour l'analyse de la causalité sont : (i) 30 textes techniques et scientifiques EDF sur l'énergie nucléaire, (ii) 100 textes de vulgarisation scientifique portant entre autres sur la migraine, (iii) Le Monde diplomatique (1984-1998) sur CD-ROM, (iv) 1,2 Go de textes sur les catastrophes naturelles issus du Web.

l'intelligibilité de ces phénomènes. D'autre part, l'auteur qui communique une relation causale dit, dans la plupart des cas, bien plus que l'existence de cette relation. Les traces de sa présence subjective sont lisibles à travers de nombreux prédicats, notamment quand il s'efforce de présenter une relation causale comme plausible ou comme intelligible, ou quand il affirme établir par lui-même le lien causal qu'il énonce. Cette empreinte de l'énonciateur peut porter plus amplement sur des segments de texte plus vastes ; de véritables cadres énonciatifs enferment alors l'information causale spécifiant l'origine de cette information (*selon X...*) et précisant le degré d'adhésion à son égard de la part des différents locuteurs dont la parole est convoquée dans le texte (*X prétend que...*).

Le propos de notre étude est de questionner les rapports entre les connaissances causales et celui qui les énonce. Nous nous situons dans une approche dialogique de cette notion centrée sur la manière dont l'information causale est exprimée pour être échangée et exploitable par les différents protagonistes de la situation d'énonciation. Partant de l'analyse des modalités de la prise en charge énonciative constitutive des énoncés causaux, nous nous attacherons à montrer que la causalité langagière est une relation qui est *construite et assumée par un agent cognitif*. Les modalités énonciatives qui révèlent si nettement la dimension subjective dans l'expression de la causalité, constituent à notre sens un objet d'étude particulièrement pertinent pour placer l'analyse linguistique de la causalité dans une perspective cognitive.

Après avoir montré comment le problème linguistique (mais aussi informatique) de la polysémie des verbes causatifs amène à prendre en considération les modalités énonciatives présentes dans leur contexte, nous présentons les principales manières de prendre en charge une relation causale et discutons l'incidence de chacune d'entre elles sur l'information causale exprimée. Les différentes valeurs sémantiques dégagées sont illustrées par des énoncés tirés de textes réels, et leurs principaux marqueurs sont explicités pour ancrer ce travail dans les usages effectifs de la langue. Nous détaillons le fonctionnement discursif de certaines unités linguistiques impliquées dans l'expression de la causalité prise en charge. Nous postulons que les différentes modalités de prise en charge énonciative ainsi mises en évidence sont à divers degrés liées conceptuellement et formellement à la notion de causalité et que, pour cette raison, elles constituent des indices précieux pour son identification et son interprétation dans les textes.

2. APPROCHE CONTEXTUELLE DE LA CAUSALITÉ

Étudier les moyens d'expression de la causalité dans l'optique du traitement automatique de cette notion amène à aborder la question de la polysémie de ses marqueurs, et, par ce biais, celle des liens

conceptuels que la causalité entretient avec les notions avec lesquelles elle « partage » les marqueurs.

En français, plusieurs centaines de verbes dits causatifs (*favoriser, gêner, empêcher...*) peuvent exprimer selon le contexte soit une action agentive (intentionnelle), soit une relation causale entre faits ou situations. Le recours à des indices complémentaires est alors nécessaire pour résoudre l'ambiguïté. Parmi les critères qui interviennent dans la caractérisation distinctive de la notion de causalité par rapport à celle d'agentivité, les modalités méritent une attention toute particulière. Il s'agit d'une part des modalités d'action qui spécifient le degré d'implication de l'agent humain dans l'action qu'il effectue, et d'autre part des modalités de prise en charge qui rendent compte de la position que le locuteur entretient avec le contenu énoncé.

Les modalités d'action sont la trace d'une description intentionnelle, normative, globale ou unifiance de l'action humaine (Ricœur, 1990). En effet, il existe dans la langue une multiplicité d'expressions qui modulent la signification de l'action du point de vue : (i) du degré d'intentionnalité (on peut dire qu'on a fait quelque chose *volontiers, intentionnellement, exprès, dans le but de, ...*), (ii) du contrôle (*commencer à, s'appliquer à, interrompre, maintenir, terminer de, ...* revient à dominer à degrés différents son propre « faire »), (iii) de l'investissement intellectuel (dire qu'un acte a été fait *judicieusement, systématiquement, habilement, laborieusement, intelligemment* l'élève au rang d'une action), (iv) de la norme en vigueur (une action peut être *louable, blâmable, permise, interdite, obligatoire, conseillée...*). L'agent et le résultat de son action font partie d'une seule et même situation. En effet, les capacités d'effectuation directe, de contrôle et de téléonomie qu'il met en œuvre dans l'action (Desclés & Guentchéva, 1998), sont autant de propriétés qui rendent son acte difficilement séparable de l'effet produit.

(a) *Intentionnellement, systématiquement, les architectes blancs de la politique urbaine ont fait de Chicago une ville où les quartiers se succèdent sans se toucher, où la ségrégation raciale et sociale débouche sur une réalité de quasi-apartheid. (Le Monde diplomatique, avril 94, pp.18-19)*

Les modalités de prise en charge, quant à elles, focalisent l'attention sur la plausibilité et sur l'intelligibilité du lien causal établi entre deux situations distinctes que l'on peut appréhender indépendamment l'une de l'autre. Elles expriment, d'une part l'incertitude et l'indétermination qui caractérisent intrinsèquement les connaissances causales, et d'autre part la nécessité de recourir à des éléments fiables (enquêtes, calculs statistiques, expérimentation...) pour fonder leur existence. Ainsi, l'expression de la causalité peut s'accompagner de toutes sortes de modalités présentant le lien causal

comme possible, nécessaire, incertain, constaté par observation, récurrent...

(b) Une *analyse* effectuée sur les enfants nés entre 1956 et 1960 par Quang Chi Dinh, de l'INSEE, *montrait que* la mortalité infantile *est fonction de* la place occupée par le père dans la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles. (La Recherche n°261, jan. 94)⁵

La prise en charge énonciative de la causalité constitue à nos yeux l'originalité de cette relation et la distingue de plusieurs autres relations langagières structurantes telles que la temporalité ou l'ingrédience (relation partie-tout). Les enchaînements temporels par exemple ne sont pas soumis aux mêmes questionnements liés à l'interprétation de ce qui est perçu et ne sont que rarement modalisés ou insérés dans des cadres de validité restreints. On peut remarquer au passage que les moyens lexicaux permettant d'exprimer des relations temporelles (*précéder, succéder, suivre...*) sont très limités en comparaison de l'éventail des centaines de verbes disponibles pour qualifier un type particulier d'efficience causale. Par exemple, pour exprimer l'idée que « X augmente/ fait augmenter Y », il existe en français plusieurs dizaines de verbes nuancant cette action causale selon notamment la nature de l'objet qui subit ce type de modification (*renforcer, accroître, agrandir, étendre, amplifier, hausser, approfondir, élargir, grossir, allonger, prolonger, intensifier, stimuler, précipiter, redoubler, accélérer, fortifier, alourdir, accentuer, revigorer, durcir, attiser, envenimer, affoler, exciter, exalter, exacerber...*).

Il est à noter par ailleurs que la problématique causale elle-même est souvent annoncée dans des textes à travers une variété d'expressions qui réfèrent dans leur majorité à une construction intellectuelle : *imputation causale, impression de causalité, suspicion de causalité, interprétation causale, assignation causale, assertion du lien causal, attribution causale, jugement de causalité, degré de certitude du lien causal, détection de causalité, établissement du lien causal...* Toutes ces expressions, qui n'ont pas d'équivalent dans la langue relativement à d'autres relations structurantes (temporelle, partie-tout, appartenance ensembliste, localisation), évoquent clairement la présence de l'énonciateur qui ne se contente pas de « lire » le monde qui l'entoure, mais cherche activement à le rendre intelligible à partir de données et d'outils dont il dispose.

⁵ Dans les énoncés cités en exemple, les prédicats exprimant la causalité sont mis en gras, le soulignement indique les indices de prise en charge énonciative.

3. LA CAUSALITÉ PRISE EN CHARGE

3.1 Notion de prise en charge

La prise en charge énonciative est une notion linguistique fondamentale qui représente la dimension modale (*modus*) emboîtant la dimension prédicative (*dictum*) de l'énoncé. Depuis Charles Bally (Bally, 1932), plusieurs linguistes, dont en particulier Emile Benveniste (Benveniste, 1974) (*discours / récit*) et Antoine Culioli (Culioli, 1990) (notion de *lexis* soumise aux modulations énonciatives et appréciatives), ont cherché à montrer l'importance que revêt la dimension énonciative dans la construction du sens des énoncés. Desclés et Guentchéva (Desclés & Guentchéva, 2000) proposent d'analyser la prise en charge énonciative en plusieurs opérations élémentaires, paraphrasables comme suit :

- je dis que ce que je dis est vrai (assertion),
- je dis que ce que je dis est vrai selon une certaine modalité (possible, nécessaire...),
- je dis que ce que je dis est dit par un autre, déterminé (énonciation rapportée) ou indéterminé (médiation),
- je dis que ce qui est dit est vrai dans un contexte déterminé,
- je dis que je constate une situation (événement ou état) et alors je dis que c'est vrai,
- je dis que ce que je dis est inféré par abduction à partir d'indices,
- je dis que ce que je dis est attesté par un témoin (vu ou entendu),
- ...

Certaines langues permettent d'explicitier finement de nombreuses nuances de prise en charge, notamment en grammaticalisant la catégorie du médiatif (Guentchéva, 1997). Par exemple, dans la langue Tuyuca parlée en Amazonie, tout énoncé doit être accompagné d'une indication grammaticale précisant d'où vient l'information. En français, la prise en charge énonciative est peu grammaticalisée. Les indices linguistiques de certaines de ses valeurs se trouvent dissimulés sous diverses formes d'encodage dans des contextes relativement larges. De plus, plusieurs opérations langagières peuvent être intriquées et plusieurs modalités différentes peuvent jouer en même temps.

Dans les paragraphes qui suivent nous présentons les principales façons de prendre en charge une information causale. Nous montrons que chacune d'entre elles colore différemment l'information causale exprimée et rend compte d'une vision particulière qu'un énonciateur

se fait de cette relation et qu'il choisit de transmettre. Notre grille de valeurs, inspirée de la typologie générale dégagée par (Desclés & Guentchéva, 2000), s'applique spécifiquement aux énoncés causaux pris en charge tels qu'ils s'expriment en français. Ainsi, aux côtés de certaines valeurs modales très générales pouvant modifier n'importe quel contenu prédicatif, nous trouvons celles qui sont propres à la causalité, ainsi que celles qui sans lui être réservées se retrouvent fréquemment dans des énoncés qui expriment cette notion.

3.2. Les assertions causales assumées par l'énonciateur

L'énonciateur produit souvent des assertions de relations causales qui sont pleinement assumées par lui. Cette prise en charge peut prendre plusieurs nuances, selon la manière dont l'énonciateur choisit de légitimer le savoir causal qu'il exprime. L'assertion peut être fondée sur un constat empirique direct, lié à la perception. Elle peut puiser sa légitimité dans le fait d'être assumée collectivement par une communauté déterminée. Elle peut aussi s'appuyer sur le fait que l'énonciateur tient le contenu prédicatif pour explicable ou intelligible. L'adhésion au contenu prédicatif atteint son degré maximal quand l'énonciateur déclare être lui-même à l'origine de la relation prédicative exprimée.

3.2.1 Assertion simple

L'énonciateur prend en charge la relation causale prédiquée : « je dis que ce qui est dit est vrai » ou, d'une manière plus nuancée, « je dis que ce qui est dit est vrai selon moi ». La relation prédicative assertée est en général déjà constituée et l'énonciateur la reprend à son compte. La prise en charge peut être marquée explicitement, comme le montrent les exemples qui suivent, mais le plus souvent elle reste implicite.

(1) *A cette question je répondrai que le façonnement précoce des émotions **a imprégné** dans l'enfant un tempérament, un style comportemental qui lui **a permis** lors de l'épreuve **de** puiser dans ses ressources.* (B. Cyrulnik, *Les vilains petits canards*, 2001, p.27)

(2) *Je me contente simplement de noter que ce succès **est d'abord dû** à celui du marxisme, de la psychanalyse et du durkheimisme, c'est-à-dire [...].* (R. Boudon, *Le juste et le vrai*, 1995, p.170)

3.2.2 Assertion de la prédication

L'énonciateur asserte explicitement la constitution de la relation prédicative : « je dis que ce qui est dit est établi par moi-même ». Il est à l'origine de la relation prédicative et son acte de prédication témoigne de l'adhésion totale au contenu asserté. Celui qui parle crée le lien causal et le signe dans le même acte de parole. Ce type d'assertion est propre aux énoncés causaux.

Plusieurs marqueurs expriment cette double opération de prédication et de prise en charge caractérisant la causalité langagière. Tout d'abord, quelques verbes tels que *attribuer à*, *assigner à*, *imputer à*, *accuser de* intégrés dans des structures du type *j'accuse [] de []*, *j'assigne la responsabilité de [] à []*. Ensuite, de nombreuses expressions telles que *désigner comme cause de*; *établir une relation de cause à effet entre [] et []*; *montrer l'existence d'un rapport causal entre [] et []*; *faire un rapprochement entre [] et []*; *relier [] et []*; *mettre en relation [] et []*; *relier dans un rapport de cause à effet [] et []*... précédées par les pronoms *je* ou *nous*. Enfin, notons que l'action de construction de ce rapport causal exprimée par les prédicats que nous venons de citer peut être présentée comme *raisonnable*, *logique*, *claire*, *arbitraire*... (*on peut raisonnablement assigner les causes de [] à []*).

(3) *De telles difficultés m'ont alors semblé révélatrices d'une faiblesse de notre démocratie dont **j'attribue la cause à une politique constante d'éducation nationale qui mériterait d'être corrigée.** (E. Dufourcq, « Ethique des sciences et langage de la décision » <http://en.science-generation.com>)*

3.2.3 Assertion présentant le contenu prédicatif comme explicable ou intelligible

L'énonciateur assume la relation causale en fondant son adhésion sur le caractère explicable ou intelligible du contenu prédicatif : « je dis que ce qui est dit est intelligible ou explicable selon moi ». Cette causalité s'exprime alors en termes de *raison* et d'*explication* et son existence est (ou doit pouvoir être) justifiée d'une manière satisfaisante pour l'esprit. Un glissement sémantique se produit fréquemment entre la proposition « la cause entraîne l'effet » et la proposition « la cause explique l'effet ». Pourtant fournir la *cause* n'est pas donner la *raison*⁶. Un lien causal peut être affirmé tout en ignorant la façon dont la cause produit l'effet. Les *causes* ne deviennent des *raisons* qu'une fois décrites et expliquées. En effet, une question introduite par *pour quelle raison* semble exprimer plus fortement le désir de comprendre que quand elle commence par *pourquoi*. L'emploi du terme *raison* (dans *être la raison de*, *avoir pour raison*...) présuppose l'existence de la cause. S'il s'agit habituellement de *comprendre*, d'*analyser*, d'*examiner*, de *décortiquer* ou de *disséquer* les raisons, on *recherche*, on *trouve* et on *assigne* les causes. Les raisons, plus souvent que les causes, sont *profondes*, *véritables*, *évidentes*, *compréhensibles*. Les causes, plus souvent que les raisons, sont *probables*, *plausibles*, *hypothétiques*, *vraisemblables*. Ce sont les *raisons* qui fournissent l'explication (*suffisante*, *satisfaisante*,

⁶ Le mot *raison* étant polysémique nous précisons que cette discussion concerne uniquement les énoncés causaux (et non les énoncés agentifs).

convaincante...) des phénomènes, elles sont à la fois ce qui les fait être et ce qui permet de les comprendre.

Parmi les marqueurs qui présentent le contenu causal asserté comme intelligible ou explicable, on dispose d'une famille d'expressions telles que *s'expliquer par (raison)* ; *explication de [] être (que) []* ; *explication de [] être recherchée dans []* ; *trouver son explication dans* ; *donner l'intelligence* ; *rendre raison de* ; *avoir pour raison* ; *être raison de* ; *là réside raison de* ; *être la raison qui détermine* ; *rendre intelligible...* accompagnés d'indices contextuels (adjectifs, verbes) tels que cités plus haut.

(4) *J'ai tâché d'**expliquer** ce type d'inceste **par** le jeu des catégories de l'identique et du différent que je pose comme principielles.* (F. Héritier, *De l'inceste*, p.10, 1994)

(5) *La présence et l'activité de l'EPR dans plusieurs Etats du Sud et du Sud-Ouest renvoient à l'histoire des mouvements armés mexicains des trente dernières années, mais **trouvent leurs raisons profondes dans** l'aggravation de la crise politique et économique depuis la mise en oeuvre de politiques néolibérales, au début des années 80.* (LMD, janv.97, p.12)

3.2.4 Assertion causale collective

L'assertion de la causalité s'appuie sur un savoir collectif large ou propre à une communauté donnée : « je dis que ce qui est dit par la communauté (tout le monde) est vrai ». L'énonciateur s'identifie entièrement à la communauté qui légitime ce savoir. Tombent sous cette catégorie les lois causales qui relèvent du sens commun telles que « *la chaleur fait fondre la glace* » ou « *fumer provoque des maladies graves* », ainsi que certaines lois causales établies et partagées dans des communautés plus restreintes ou des domaines spécialisés.

Quelques expressions permettent en français de signifier cette prise en charge collective *on (tout le monde, chacun...) sait que* ; *il est admis aujourd'hui que* ; *tout le monde s'accorde à le dire* (en incise) ; *tout le monde s'accorde à reconnaître que* ; *il n'est nullement besoin de rappeler que...*

(6) *On sait que la cataracte – première cause mondiale directe de cécité absolue – **est provoquée par** une lésion de l'œil, qui peut **être le fait**, entre autres facteurs, **d'**une pollution aérienne lourde.* (<http://www.ourplanet.com/imgversn/122/french/mishra.html>)

(7) *Il est admis aujourd'hui que l'effondrement des Twin Towers n'aura **fait que précipiter** un mouvement déjà engagé.* (Le Monde Initiatives, déc. 2001, p.1)

(8) *Les points de vue concordent apparemment sur les causes du ralentissement des exportations américaines. Au-delà du bouc émissaire que représente la CEE, tout le monde s'accorde à reconnaître les effets de la hausse du dollar, **tant dans** la perte de compétitivité*

des exportations américaines que dans le ralentissement de la demande globale, et prône des mesures visant à rétablir cette compétitivité. (LMD, nov.89, p.28)

3.2.5 Constat direct d'un « état de choses »

L'adhésion au savoir causal peut s'appuyer sur la perception visuelle directe (en situation) d'une certaine interaction causale « je dis que je constate en ce moment ce qui est dit » ou « je dis que j'ai constaté ce qui est dit ». Selon les cas, plusieurs significations précises peuvent être associées au constat d'une relation de nature causale. Le plus souvent, il s'agit de plusieurs observations d'enchaînements d'événements similaires conduisant à la mise en évidence d'une corrélation (qui n'est pas encore à proprement parler une relation causale). L'observation est une manière de valider un savoir causal, fondée sur une certaine implication personnelle de l'énonciateur dans la situation de causation. Elle est particulièrement intéressante quand elle peut être réitérée.

Les verbes *constater, remarquer, observer, noter, apercevoir*, ainsi que les nominalisations qui en sont issues (*observation, constat...*) fournissent les moyens d'expression de ce type d'assertion.

(9) *L'observation de Laura m'a permis de comprendre que s'il est indéniable que l'accès au langage crée un univers spécifiquement humain, il n'en est pas moins vrai que, avant de parler, l'univers humain se prépare par une foule d'aventures affectives [...].* (B. Cyrulnik, *La naissance du sens*, 1995, p.47)

(10) *Les observations que j'ai pu faire et refaire avec mes étudiants nous ont beaucoup appris : les goélands perçoivent de véritables organisations sonores qui provoquent des comportements différents : cris d'appels, cris de triomphe, cris d'alarme, cris de parade.* (B. Cyrulnik, *La naissance du sens*, 1995, p.29)

3.3 Les assertions causales contextualisées

Le savoir causal est souvent asserté comme dépendant d'un point de vue ou d'un contexte particulier, qui déterminent ainsi son cadre de validité. Ce type d'assertion contextualisée est toujours assumé par l'énonciateur. Celui-ci assume directement non pas la relation causale, mais le fait de la rendre dépendante d'un contexte. Plusieurs cas de figure, relativement proches les uns des autres, peuvent se présenter selon les circonstances dans lesquelles le contenu prédiqué peut être considéré comme valide. Une connaissance causale peut être vraie uniquement à l'intérieur d'un cadre spatial ou temporel, au sein d'une discipline ou une théorie particulière⁷, ou encore peut n'être tenue pour fondée que par certaines personnes ou par certains

⁷ Le contexte de validité représente un univers de discours au sens de M. Charolles (Charolles, 1997).

groupes de personnes (critère énonciatif). Le contexte de validité restreint permet de comprendre pourquoi plusieurs explications causales différentes (voire concurrentes) peuvent être proposées en même temps, chacune relativement à son contexte⁸. Les rédacteurs ont en général à cœur que leurs lecteurs reconnaissent correctement les limitations de validité du savoir transmis.

3.3.1 Assertion valide dans un cadre temporel ou spatial

Le contexte de validité d'une assertion causale peut être de nature temporelle et/ou spatiale : « je dis que ce qui est dit est vrai dans un contexte spatio-temporel déterminé ». Un savoir causal pouvant évoluer dans le temps, une explication causale donnée peut être valide uniquement à l'intérieur d'un intervalle temporel déterminé. L'efficacité causale d'un fait peut aussi se limiter spatialement. La signalisation de ce type de cadre passe par l'emploi d'expressions scéniques apparaissant en tête de phrase ou dans une incise *en France, en 1901, avant 1940, chez l'homme, chez l'animal...*

(11) *L'Institut Rexecode prévoit qu'en France la consommation sera, en 1993, la principale source de croissance dans la mesure où les revenus réels des ménages devraient s'élever de 2 %, et où les impulsions ne sauraient provenir ni d'un marché international anémié ni d'un investissement déclinant, freiné par le coût élevé du crédit.* (LMD, déc.92, p.32)

(12) *Les excès dans la répression sont dus aux spécificités des peuples et aux circonstances historiques (...). C'est ainsi qu'on **expliquait**, après 1956, le régime de Staline, en invoquant l'héritage du tsarisme.* (LMD, jan. 98, p.2)

3.3.2 Assertion à l'intérieur d'un cadre de connaissance

Le cadre de validité d'une assertion causale contextualisée peut être de nature gnoséologique : « je dis que ce qui est dit est vrai pour une discipline ou une théorie donnée ». Le marquage des cadres de connaissance fait appel à des expressions scéniques apparaissant en initiale détachée ou au sein d'une incise, comme *en biologie, dans la théorie de*. Précisant le domaine, le cadre théorique ou le modèle de référence, ces cadres contribuent souvent par la même occasion à légitimer le savoir causal concerné.

(13) *C'est l'absorption-annexion de la RDA, en vertu de la théorie de l'aimant (magnétisme), selon laquelle l'attraction qu'exerce un État-noyau occidental prospère sur la population orientale démunie et captive **ferait s'écrouler** de l'intérieur, sans guerre, le régime communiste. M. Kohl a cependant l'honnêteté d'ajouter que sans M.*

⁸ La notion de relativité explicative caractéristique des explications causales a été décrite par de nombreux sociologues et philosophes (Windisch, 1982), (Boudon, 1990)...

Gorbatchev et sa « nouvelle pensée », rien sans doute ne serait arrivé. (LMD, jan. 91, p.16)

(14) La plupart des économistes, et même des syndicalistes, donnent la réponse suivante : l'automatisation **fait baisser** les prix relatifs de quantité de produits. Cette baisse des prix **fait augmenter** le pouvoir d'achat et **permet** aux gens **de se payer des** « services de proximité ». (LMD, juin 90, pp.22-23)

(15) Dans la théorie standard, dite néoclassique, le libre fonctionnement du marché **conduit** l'économie dans son ensemble à un état optimal. (LMD, oct.96, p.26)

3.3.3 Assertion selon un point de vue

L'assertion causale selon un point de vue signale l'emprunt de l'information à un tiers « je dis que ce qui est dit est vrai selon X », sans que celui-ci soit nécessairement à l'origine de sa constitution (le cas décrit dans le § 3.3.4). Les marques de ce type d'assertion *selon X, d'après X, pour X, chez les X...* apparaissent le plus souvent en position initiale ou au sein d'une incise. L'auteur du texte assume le fait d'attribuer l'énonciation de la relation causale à un tiers, mais ne se prononce pas forcément sur son adhésion propre à cette information.

(16) Il est donc dans la logique des choses qu'une erreur de cette sorte **entraîne** chez les Ashanti la stérilité subséquente de la mère, analogue en son principe à sa ménopause future. (F. Héritier, Masculin / féminin, 1996, p.111)

(17) Pour Anaxadore, la détermination du sexe vient du père : les garçons **proviennent du** testicule droit, le plus chaud, les filles du gauche. Pour Empédocle, c'est la plus forte chaleur de la matrice, selon l'état du sang menstruel, qui **fait naître** un garçon ou une fille. Comme on le voit, dans les deux cas, c'est une plus forte chaleur qui **fait concevoir** un mâle. Aristote critique ses devanciers sur certains points, car ce n'est pas une mince affaire, dit-il, que de démontrer que la mise en présence du froid **déclenche** la production d'un utérus sur le fœtus, dans la matrice de la mère, bien qu'il conserve la vertu de l'opposition entre chaud et froid. (F. Héritier, Masculin / féminin, 1996, p.192)

(18) Selon Freud, l'oubli **est le fruit d'un** refoulement. (L'anxiété et l'angoisse, (La Recherche, n°267, juillet-août, 94, p.733)

3.3.4 Assertion d'une prédication attribuée à un tiers

Quand l'énonciateur affirme « je dis que ce qui est dit a été établi par X » l'opération de création d'information est attribuée à un tiers. Deux niveaux de prise en charge peuvent être distingués. L'énonciateur assume directement le fait d'attribuer à un tiers la constitution d'une prédication (ici causale), mais ne se prononce pas

sur son adhésion propre au contenu prédicatif exprimé. L'énonciateur attribue la prédication à un tiers et fait connaître sa position par rapport à la connaissance prédiquée. Cette position peut être précisée entre autres au moyen des expressions telles que *très justement, avec raison, dans une analyse brillante...* pour marquer l'adhésion ou telles que *hâtivement, abusivement, à tort...* pour signifier une distanciation.

Les marqueurs qui expriment ce type d'assertion sont *X accuse, X assigne, impute la responsabilité de [] à [], X établit un lien entre [] et []*.

(19) *Plutôt satisfait par une « entreprise France » en bon état, Jacques Mistral **impute** le chômage actuel à un « travail trop cher », pas à une « enflure financière et spéculative » comme le pense Philippe Herzog. De son côté, André Gauron **concède** les limites de la politique conduite par ses amis socialistes mais il les **attribue** à un choix européen (qu'il partage), choix qui, selon lui, devait s'accompagner de la « libération des mouvements de capitaux ». (LMD, mars 93, p.29)*

(20) *Nous sommes particulièrement choqués et indignés par l'annonce publicitaire selon laquelle la société BICAM s'**attribue** abusivement la mission de contribuer au développement agricole du Tchad. (LMD, déc.86, p.2)*

(21) *Ce parti, et tout particulièrement son chef, M. Jean-Marie Le Pen, **ont désigné**, de manière démagogique, les travailleurs immigrés **comme la cause principale des difficultés des Français**. (LMD, mars 97, p.1)*

3.4 Les médiations causales

La prise en charge médiatisée introduit un tiers plus ou moins déterminé. L'énonciateur prend de cette façon de la distance par rapport à ce qu'il énonce. Ne pouvant pas être légitimées par une origine reconnue, les relations causales ainsi médiatisées sont généralement incertaines et restent à vérifier.

3.4.1 *Prise en charge par une tierce personne indéterminée ou reprise d'un « oui-dire »*

Ce type de médiation met en scène un énonciateur indéterminé : « je dis qu'il y a quelqu'un qui a dit que ce qui est dit est vrai » ou « je dis qu'il y a quelqu'un qui a dit ce qui est dit et ce qui est dit est vrai ou pas ».

Pour exprimer un désengagement, l'énonciateur peut recourir au conditionnel, ainsi qu'à des expressions telles que *d'après, selon les rumeurs ; il paraît que, il paraîtrait que ; paraît-il (en incise) ; dit-on (en incise) ; le bruit court que*. La construction *X est attribué à Y* peut également rendre compte de la valeur en question.

(22) « C'est sûrement des gens de l'Armée islamique du salut (AIS) qui l'ont tué. Avec des gens du GIA, on ne l'aurait peut-être plus jamais revu. Il paraît que, quand c'est un type de l'Est, les barbus **sont** encore plus féroces », se risque à dire l'un de ses cousins. (LMD, nov.95, p.16)

(23) Une enquête de l'Assistance publique de Paris révélait en mars 1993 que près de 10 % de malades étaient victimes d'une infection contractée durant leur séjour. D'après diverses sources, cette calamité **serait responsable de** six mille à dix-huit mille morts par an auxquels on peut ajouter les accidents thérapeutiques qui feraient quelque dix mille victimes selon l'Association des victimes d'actes médicaux (AVAM). (LMD, fév.95, p.21)

(24) En 1897, Freud s'étonnait de la fréquence des rapports incestueux chez ces malades, et il paraît que Suétone **expliquait** l'augmentation des incestes de toutes formes, dans la haute société romaine, **par** le déclin de l'Empire. (B. Cyrulnik, *De l'inceste*, p.25, 1994)

3.5 Les énonciations causales modalisées

La présence des éléments modaux dans la causalité langagière n'a pas été, à notre connaissance, l'objet d'une analyse linguistique systématique. Elle a été signalée par Brunot :

« Il est peu de rapports qu'on ait plus souvent besoin de mettre en relief. Plus le rapport de causalité entre deux faits est douteux, plus on peut avoir besoin d'y insister » (Brunot, 1922, p.823) « Le rapport de cause peut être lui-même dans toutes sortes de modalités ; on peut le présenter comme certain, possible, irréel. Pour assurer, on dira : c'est sûrement, certainement... parce que. Pour présenter avec réserve au contraire, on se servira des moyens ordinaires : peut-être, sans doute : s'il est si timide, c'est peut-être manque d'habitude » (Brunot 1922, p.827).

Deux études linguistiques plus récentes (Talmy, 1988), (Kordi, 1988) remarquent, sans toutefois approfondir cette question, que la notion de causalité entretient un lien avec la catégorie grammaticale de modalité. Pour Leonard Talmy, les modalités expriment des rapports qui relèvent de la dynamique des forces (catégorie sémantique qui constitue la généralisation de la notion de cause). L'auteur montre que la notion de dynamique des forces s'exprime, autre autres, par les auxiliaires modaux (*John can / may / must / ought / should / would / need / dare / had better not leave the house*), en particulier quand il s'agit de rendre compte des interactions psychosociales entre entités sensibles. Talmy souligne la nécessité de

représenter les situations où la tendance de l'entité agoniste n'est pas constante, mais contingente, comme c'est le cas dans les situations où : (i) il est question des phénomènes aléatoires (*The ball can roll off the table (if it gets jostled)*), (ii) on fait référence au comportement décisionnel d'une entité sensible (*Dad says that she may go to the playground (if she wants)*).

Selon Elena Kordi, inversement, il est possible de dégager dans la signification des verbes causatifs des composants modaux. Ainsi, les verbes tels que *contraindre, pousser, ordonner, prier, persuader, permettre, empêcher...* expriment chacun une situation de causation dans laquelle sont engagés un agent et un patient. Leur signification est décrite en précisant ce qui est présupposé, ce qui est affirmé et ce qui entre dans la séquence qui décrit la situation nouvelle suivant l'acte de causation. Entrent dans le présupposé la modalité d'agent (agent *veut /ne veut pas* que) et pour certains verbes la modalité de patient par rapport à la causation. L'acte de causation consiste en émergence ou en changement de la modalité de patient, dont le résultat est une nouvelle situation inscrite dans la séquence (la nouvelle modalité de patient ou la prédiction de ce que deviendra le patient après l'acte de causation).

Dans les lignes qui suivent, nous discutons l'incidence des modalités les plus fréquemment rencontrées dans les énoncés causaux. Dans toutes ces différentes énonciations modalisées, la modalité porte sur la vérité du contenu prédicatif, ce qui peut être traduit par la formule « je dis que ce qui est dit est vrai selon une certaine modalité ».

3.5.1 Modalité ontique ou aléthique

Le contenu d'une proposition causale peut se trouver modifié par une idée de nécessité, d'impossibilité, de possibilité ou de contingence : « je dis que ce qui est dit est nécessaire ou possible ou contingent ou impossible ». L'idée de nécessité exprime le caractère de ce qui est rigoureusement déterminé, soit en raison de la nature des choses, soit en vertu des lois de la logique. Quant à la possibilité, si elle s'ancre également dans la nature des choses, sa valeur d'éventualité laisse la place aux variations individuelles, ce qui fait que l'on parlera de ce qui est faisable ou de ce qui peut se produire, plutôt que de ce qui se produira inmanquablement. La valeur de possibilité se marie naturellement avec la causalité dont le caractère est de toute évidence contingent. En effet, dans la vie de tous les jours les exemples abondent où une cause (ou un ensemble de causes) produit un effet non pas inéluctablement mais dans un certain pourcentage de cas (*fumer peut causer un cancer des poumons*). La nécessité appliquée à une relation causale semble, par contre, beaucoup plus discutable, car cette notion n'a pas vraiment sa place dans le monde fait d'événements singuliers, qui est un domaine de la probabilité et de l'a

posteriori. Il semble donc qu'elle exprime davantage une nécessité d'ordre intellectuel qui, en introduisant un minimum de stabilité⁹, aide à nous repérer dans un monde fait de phénomènes contingents et à en prédire de manière sûre certaines séquences.

Un pouvoir causal peut être présenté comme inhérent à un objet, s'assimilant ainsi à une propriété ou à une fonction de cet objet. Cette propriété (fonction) est à divers degrés possible ou nécessaire. Considérons l'énoncé *la tyramine est un facteur biochimique migraineux*. La propriété causale en question sera considérée comme appartenant à la nature biochimique de la substance si le déclenchement de migraine a lieu avec suffisamment de régularité. Pour être plus près de la réalité, car nous savons que chez certains sujets migraineux, les aliments riches en tyramine ne déclenchent pas de crise, nous dirons *la tyramine susceptible de (peut) provoquer des crises de migraine*. Le rôle des modalités du possible et du nécessaire dans un énoncé causal est d'exprimer une efficience causale latente, plutôt réalisable que réalisée. Les énoncés causaux marqués par ce type de modalité constituent des énoncés génériques portant sur des types d'objets ou de situations. Sur le plan argumentatif, l'emploi des modalités aléthiques permet de renforcer la réalité du lien causal en le présentant comme inhérent aux choses.

Parmi les moyens d'expression linguistique, notons : *nécessairement ; fatalement ; forcément, inmanquablement ; infailliblement ; inévitablement ; inéluctablement ; inexorablement ; potentiellement... ; d'une manière potentielle ; en puissance ; par son essence même ; il est possible que ; il est nécessaire que... ; être doté de capacité de ; être susceptible de ; être capable de, avoir un pouvoir infectieux (anxiogène, fragilisant, psychogène, myogène, lactogène, pathogène, thermogène...)*...

(25) *Il n'est pas impossible que la saveur du lait maternel crée aussi un sentiment de familiarité, de déjà-vu, de déjà-goûté, en évoquant la flaveur du liquide amniotique.* (B ; Cyrulnik, *L'ensorcellement du monde*, 1997, p.162)

(26) *Légaux ou illégaux, les psychotropes sont souvent toxicomano-gènes.* (*La Recherche*, n° 280, oct.95, p.74)

(27) *L'influence des circonstances externes peut, selon Buffon, déterminer un changement avantageux pour l'animal (allongement du poil par le froid, etc.); mais, d'une façon générale, le milieu ne commande pas automatiquement le changement de forme qui favorise la vie dans ce milieu.* (J. Rostand, *Esquisse d'une histoire de la biologie*, p. 62).

⁹ Grâce au passage de l'occurrence au type.

3.5.2 Modalité épistémique

Un énoncé causal modifié par une modalité épistémique rend compte d'un état de connaissance ou d'un degré de certitude de l'énonciateur par rapport à la réalité du lien causal prédiqué « je dis que ce qui est dit est certain ou probable ou improbable... ». Les modalités épistémiques marquent la prise en charge ou au contraire le refus de prise en charge de la vérité de ce qui est énoncé, avec tous les degrés possibles de distanciation par rapport à cette vérité *je suis sûr que, je sais que, je ne suis pas certain que, j'ai le sentiment que, je crois que, je doute que, je ne sais pas si...* On peut étendre la notion de modalité épistémique aux cas où il ne s'agit pas directement de l'attitude de l'énonciateur. Les phrases du type « X Verbe_d'opinion que p » (X *pense, est sûr, croit, s'imagine, ignore... que p*) permettant d'informer le destinataire des croyances d'un tiers. L'empreinte épistémique peut amener à interpréter une relation causale comme une construction opérée par l'esprit humain. Elle fournit alors une signature de l'assertion causale exprimée.

Les modalités épistémiques renvoient tant à des situations particulières, où elles participent à l'explication d'un événement unique, qu'à des situations génériques. Sur le plan argumentatif, les modalités épistémiques offrent de nombreux procédés permettant selon le cas d'affaiblir ou de renforcer la validité d'une assertion causale. Directement, par le choix du verbe : dire que « X *s'imagine, se figure que p* » revient à dire que « X *croit à tort que p* ». On peut également mettre en doute/renforcer la validité d'une assertion causale en la présentant comme une croyance (un savoir) de quelqu'un à qui on refuse/on accorde un capital d'autorité.

Une modalité épistémique peut être exprimée par certains adverbes (*assurément ; certainement ; probablement ; évidemment ; incontestablement ; indéniablement ; indiscutablement ; plausiblement ; vraisemblablement...*), plusieurs expressions impersonnelles (*il est vraisemblable que, il est plausible que ...*), un grand nombre de verbes en que (*savoir que, penser que, croire que...*), le modal pouvoir, etc.

(28) *Outre les arguments qui contestent l'assimilation de l'hérésie bosniaque aux Bogomiles, il semble plausible que la conversion massive des Slaves bosniaques à l'islam ait eu plusieurs motifs : pour les « hérétiques » certes, quête de protection contre les persécutions catholiques ou orthodoxes, mais aussi recherche d'avantages fiscaux, politiques et sociaux motivant également la conversion de bien des catholiques ou orthodoxes de Bosnie. (LMD, oct.95, p.13)*

(29) *On pense que ces gènes pourraient être responsables, en régulant la production de protéines qui interviennent dans la structure de la synapse, des changements structuraux des synapses associées à la*

modification durable de leur efficacité. (*La Recherche*, n°267, juillet-août 94, p.782)

(30) *On peut évidemment supposer que la baisse de mortalité due aux maladies cardiovasculaires est liée à une modification des comportements en matière de tabac, dans le domaine alimentaire et dans celui de l'activité physique. Une part, sans doute, doit être aussi attribuée aux thérapies médicales et notamment au suivi de l'hypertension.* (*La Recherche*, n°261, janv.94)

3.5.3 Modalité de fréquence temporelle et d'habitude

L'énonciation modalisée « je dis que ce qui est dit se réalise (est vrai) habituellement, en général, fréquemment... » met en évidence le caractère fréquent ou qui tient de l'habitude des faits prédiqués. Elle suppose un savoir sur des événements déjà accomplis et marque la possibilité d'extrapolation sur du « encore possible ».

Les adverbes qui portent sur des occasions ou des cas *toujours, parfois, quelquefois* ou exprimant l'idée de fréquence *fréquemment, de temps en temps, rarement, souvent* marquent, du point de vue modal, la possibilité de trouver plusieurs occurrences spécifiques d'événements, et cette possibilité, qui repose sur une expérience passée, vaut en principe, pour les événements futurs. En effet, la mention de l'itération et/ou de la fréquence d'apparition d'un phénomène même si elle n'autorise pas à faire de prédictions fiables pour l'avenir, appelle l'interrogation sur la possibilité de sa réapparition. Dans un contexte causal, c'est le jugement de valeur porté sur les effets d'un événement susceptible de se reproduire qui détermine l'intérêt d'une projection dans l'avenir. En disant qu'un fait est habituel, on affirme davantage que son caractère simplement répétitif. On pose que la répétition n'est pas accidentelle et qu'elle manifeste une disposition, une tendance. C'est donc la possibilité de généralisation permettant la prédiction qui constitue l'essentiel de ce type de modalité. Les modalités d'habitude donnent à une relation causale le statut d'une tendance ou d'une loi générale, ce qui revient à la présenter comme établie et acceptée. Les énoncés causaux ainsi modalisés sont susceptibles d'une lecture non événementielle. Les modalités d'habitude sont exprimées par les adverbes tels que *en général, d'habitude, généralement, habituellement, invariablement, ordinairement, traditionnellement, usuellement...*

Les modalités de quantification temporelle présentent souvent la relation causale comme le résultat d'une observation. L'approche temporelle de cette relation, fondée uniquement sur la succession régulière des phénomènes, sert à pallier la méconnaissance du mécanisme de l'action causale. De plus, elles s'appliquent à des phénomènes causaux dont on peut observer plusieurs occurrences dans un temps relativement court. Elles ne concernent donc pas les événements uniques tels que, par exemple, le déclenchement de la Pre-

mière Guerre Mondiale. Les modalités temporelles et d'habitude présentes dans un énoncé causal traduisent dans certains cas la possibilité d'avoir pour un fait donné plusieurs causes possibles ou plusieurs conséquences possibles. Le phénomène d'échec scolaire, par exemple, est susceptible de recevoir plusieurs explications différentes.

(31) *Généralement, c'est en raison d'un manque de confiance dans leur capacité à gérer l'innovation, à créer de nouveaux produits et de nouveaux services, à améliorer constamment ceux qui existent que les entreprises ne s'engagent pas plus souvent dans une politique de croissance interne.* (LMD, mai 92, p.26)

(32) *Rappelons seulement que, sauf le cas assez rare d'une insuffisance intrinsèque de l'intelligence, l'insuccès scolaire tient quelquefois dans l'adaptation anxieuse à l'école.* (L'anxiété et l'angoisse, Que sais-je ?, n°1661)

(33) *Guettant jour et nuit l'arrivée des barbares, tout empire refuse de savoir qu'il se défait d'abord de l'intérieur, par lui-même. En général, il entraîne avec lui dans le même tourbillon ses alliés les plus fidèles, ses plus proches féaux.* (LMD, nov.88, p.1)

3.6 Double dimension de la causalité langagière

Comme nous venons de le voir, les explications causales que nous trouvons dans des textes ne constituent pas un simple calque des interactions entre des phénomènes du monde extra-linguistique. L'efficience causale n'étant généralement ni accessible à nos sens, ni directement intelligible, les rapports causaux sont souvent établis avec plus ou moins d'incertitude, à partir d'une investigation impliquant des observations, des calculs, des efforts de théorisation. L'attitude à l'égard des connaissances causales transmises, tout comme leur dépendance par rapport à un contexte ou à un point de vue particulier, ou encore la mention de la démarche qui a permis de les établir, font partie des connaissances qui sont souvent communiquées, car les relations causales dépendent étroitement des connaissances et des besoins en action de celui qui propose une explication causale (notion de relativité explicative) (Garfinkel, 1981), (Largeault, 1985), (Puech, 1990), (Boudon, 1990), (Plantin, 1996), (Jacob, 1997), (Nazarenko, 2000).

La présence significative des phénomènes de prise en charge énonciative dans l'expression des connaissances causales nous amène à défendre l'idée que les relations causales exprimées dans et par la langue pouvaient être vues comme l'intégration de deux relations constitutives : une relation *efficiente* entre situations et une relation *subjective* entre cette relation efficiente et le sujet parlant qui la prend en charge (Jackiewicz, 1999b). De nombreux marqueurs témoignent de cette double dimension de la causalité dans la langue. Certains encodent directement la relation complexe, où la relation

efficiente et la relation subjective sont intriquées. C'est le cas notamment des marques qui expriment l'assertion de la relation prédicative. D'autres, constitués généralement par des ensembles de marques de niveaux différents (typiquement, un prédicat causal et un marqueur de modalité : adverbe, verbe en *que...*), rendent la co-présence de ces deux relations plus transparente. La relation *subjective* et la relation *efficiente* sont étroitement liées entre elles. Tout d'abord, la relation subjective peut modifier sensiblement le contenu de la relation efficiente, ensuite ces deux relations sont souvent indissociables sur le plan de l'expression, enfin, la relation subjective guide l'interprétation de la relation efficiente quand cette dernière est exprimée par des marques polysémiques. Ces trois raisons expliquent pourquoi le traitement automatique des connaissances causales inscrites dans les textes se trouve nécessairement confronté à la question des modalités énonciatives.

Qu'il s'agisse du diagnostic en médecine, de l'analyse des déterminations causales de phénomènes sociaux, ou de la veille scientifique et technique centrée sur les signaux annonceurs de changements ou les relations de dépendance inédites entre les éléments des domaines surveillés, les connaissances causales ne peuvent être isolées de leur contexte énonciatif. Leur intelligibilité et leur efficacité dépendent d'une expression claire et explicite des limites de leur validité (temporelle, spatiale, gnoséologique...) et du degré de certitude qui les caractérise. On peut se demander si ce n'est parce que les connaissances causales circulent et se construisent souvent progressivement et dans l'interaction qu'elles sont si finement « étiquetées ».

Inversement, quel que soit le domaine applicatif concerné, pouvoir identifier les différentes voix énonciatives qui s'expriment dans un (ou plusieurs) texte(s) relativement à une connaissance causale, permet de savoir qui s'est exprimé à son sujet, qui fait autorité en la matière, comment cette connaissance circule (qui cite qui ? est-elle partagée ou au contraire s'agit-il d'un point de vue singulier ?). Pouvoir identifier quelles positions (jugements, opinions, évaluations...) sont formulées à l'égard de cette connaissance par les différentes voix en présence, c'est pouvoir jauger le degré d'adhésion (forte, réticente, nuancée) de chacune d'entre elles, et savoir, pour l'ensemble des voix qui s'expriment, si les points de vue convergent ou divergent, s'inscrivent dans une polémique ou s'ignorent mutuellement. En somme, c'est la dimension dialogique du langage causal qui est révélée par ces différents cas de figure.

4. CONCLUSION

Le sujet parlant inscrit continuellement sa présence dans son énoncé. Cette présence peut être plus ou moins visible. Dans les énoncés causaux, elle est particulièrement prégnante. Le *dictum*

semble être indissociable de son *modus*, notamment dans le cas où celui qui prend en charge la relation causale est en même temps celui qui l'établit.

Les traces de l'énonciateur dans les énoncés causaux sont déposées non seulement à l'intérieur de la relation prédicative, mais aussi dans des unités de discours plus larges. La dimension réellement textuelle de l'étude de la causalité, rendue possible aujourd'hui grâce aux recherches sur de vastes corpus textuels, met en lumière l'importance de certaines données co-textuelles qui accompagnent l'expression de cette notion. La causalité porte souvent la signature de celui qui l'établit ou la légitime. Elle se voit également associer d'autres informations telles que le degré d'incertitude ou la dépendance par rapport à un point de vue particulier ou à un contexte de validité restreint. Toutes ces données font partie de la « réalité » de la cause, elles sont nécessaires pour rendre les connaissances causales intelligibles et exploitables dans l'action.

La causalité offre un exemple intéressant d'interactions complexes entre d'une part les facultés et les activités des sujets humains, et d'autre part les données de l'expérience dans le mécanisme de connaissance. C'est à son engagement dans le processus de la connaissance humaine que semble être liée la difficulté à cerner la notion de causalité. Entendu comme le rapport du sujet et de l'objet, le processus en question contient naturellement un facteur matériel qui tend à capter ce qui est objectif dans ce que nous percevons du monde qui nous entoure, et un facteur idéaliste (subjectif) qui représente ce qui est propre au sujet cognitif (Schaff, 1969). Le langage qui joue un rôle actif dans le processus de la connaissance est une partie constitutive du facteur subjectif. La causalité, manipulée dans et par la langue, permet d'organiser des faits d'expérience ayant une existence extra-linguistique. Elle est en même temps empreinte de la subjectivité de celui qui l'énonce et engagée dans un échange entre plusieurs participants du dialogue. La causalité langagière apparaît alors comme une projection interprétative de l'esprit sur ce qui est perçu par les sens, et une construction dialogique issue de l'interaction entre différents énonciateurs en présence.

Bibliographie

- Bally, C. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*, édition de 1944, Berne, A. Francke SA.
- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris.
- Borel, M.-J. (1981). Donner des raisons : Un genre de discours, l'explication, *Revue européenne des sciences sociales*, L'explication, approche sémiologique, tome XIX, n° 56.
- Brunot, F. (1922). *La pensée et la langue*, Masson, Paris.
- Boudon, R. (1990). *L'art de se persuader*, Fayard, Paris.

- Charolles M. (1997). L'encadrement du discours. Univers, champs, domaines et espaces. *Cahier de Recherche Linguistique*, n°6, LanDisCo, Université Nancy 2.
- Coirier, P., Gaonac'h, D., Passerault, J.-M. (1996). *Psycholinguistique textuelle*, Armand Colin, Paris.
- Culioli A. (1990). *Pour une linguistique de l'Énonciation* - Tomes 1, 2 et 3, Ophrys, coll. l'homme dans la langue.
- Desclés, J.-P. (1990). *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*, Hermès, Paris.
- Desclés, J.-P. & Guentchéva, Z. (1998). Causality, causativity, transitivity, in ed. L. Kulikov, H. Vater, *Typology of verbal Categories*, Niemeyer, pp. 7-27.
- Desclés, J.-P. & Guentchéva, Z. (2000). Énonciateur, locuteur, médiateur, in ed. A. Becquelin et Ph. Erikson, *Les rituels du dialogue*, Editions de l'Harmattan.
- François, J. (1988). *Changement, causation, action*, Droz, Genève.
- Garcia, D. (1998). Exploration, pour l'élaboration de requêtes de filtrage de textes, des connaissances causales détectées par Coatis, *RIFRA'98*, Tunisie.
- Garfinkel, A. (1981). *Forms of Explanation, Rethinking the Questions of Social Theory*, New Haven, Yale University Press.
- Gross, G. (1996). Une typologie sémantique des connecteurs : l'exemple de la cause, *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, anno XXV, n°1.
- Groupe 1, (1975). Car, parce que, puisque, *Revue Romane*, X, n° II, pp.248-280.
- Guentchéva, Z. (ed) (1997). *La catégorie grammaticale du médiatif*, Guentchéva éd., Peters.
- Jackendoff, R. (1990). *Semantics and Cognition*, Cambridge (Mass), M.I.T. Press.
- Jackiewicz, A. (1998). *L'expression de la causalité dans les textes. Contribution au filtrage sémantique par une méthode informatique d'exploration contextuelle*. Thèse de doctorat. Université de Paris IV.
- Jackiewicz, A. (1999a). La causalité dans les textes in *Sémantique et confrontation des langues*, n°2, pp.147-164, Académie polonaise des Sciences, Varsovie, Pologne.
- Jackiewicz, A. (1999b). Causalité et prise en charge énonciative in *Etudes Cognitives*, n°3, pp.249-269, Académie polonaise des Sciences, Varsovie, Pologne.
- Jacob, P. (1997). *Pourquoi les choses ont-elles un sens ?* Editions Odile Jacob.
- Kordi, E. (1988). *Modal'nye i kausativnye glagoly v sovremennom francuzskom jazyke, (Verbes modaux et causatifs en français contemporain)*, Leningrad Nauka.
- Largeault J. (1985). *Systèmes de la nature*. J. Vrin, Paris.
- Laublet, P., Naït-Baha, L., Jackiewicz, A., Djioua, B. (2002). Collecte d'informations textuelles sur le Web selon différents points de vue in *Intellectica*, 2004/1, 38

- Interaction Homme-Machine et Recherche d'Informations*, pp.261-293, Éditions Hermès, Paris.
- Lyons J. (1980) *Sémantique linguistique*, Larousse Université.
- McCawley, J.D. (1976). Remarks on What Can Cause What, *Syntax and Semantics*, V.6, p. 117-129, Academic Press.
- Miéville, D. (1992). Objet de discours et organisation raisonnée, dans *Les organisations raisonnées*, Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques, n°60, pp.27-53, Université de Neuchâtel.
- Minel, J.-L., Cartier, E., Crispino, G., Descès, J.-P., Ben Hazez, S., Jackiewicz, A. (2001). Résumé automatique par filtrage sémantique d'informations dans des textes, *Technique et Science Informatiques*, n°3, pp.369-396, Éditions Hermès, Paris.
- Nazarenko, A. (2000). *La cause et son expression en français*, Ophrys, Paris.
- Nedjalkov V.P., Silnickij G.G. (1969). *Tipologija kauzativnyx konstrukcij*, Xolodovitch (ed.).
- Park, W. & Abraham, M. (2001). Acquisition of Causal Information from Medical Documents in French for Experts, *World Congress on Medical Physics and Biomedical Engineering*, Turquie.
- Plantin, C. (1990). *Essais sur l'argumentation*, Editions Kimé, Paris.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (1992). *Traité de l'argumentation*, (1958), Editions de Bruxelles.
- Puech, M. (1990). *Kant et la causalité*, J. Vrin, Paris.
- Pottier, B. (2001). *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*, Editions Peters, Louvain-Paris.
- Pustejovsky, J. (1995). *The Generative Lexicon*, The MIT Press.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*, Editions du Seuil, Paris.
- Schaff, A. (1969). *Langage et connaissance*, (1964), traduction française C. Brendel, Éditions Anthropos, Paris.
- Talmy, L. (1988). Force Dynamics in Language and Cognition, *Cognitive Science*, Vol. 12, pp.49-100.
- Wierzbicka, A. (1997). Les universaux d'ordre lexical et grammatical : une fenêtre sur les structures conceptuelles, in *XVIe Congrès International des Linguistes*, Paris.
- Windisch, U. (1982). *Pensée sociale. Langage en usage et logiques autres. L'exemple de la causalité dans la vie quotidienne*. Editions L'Age d'homme, Lausanne.